



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.3, 3.4, 3.11 et 3.12

Numéro de la demande : 2015-0831
Demande : Modifications des étiquettes du produit – Nouveaux organismes nuisibles, nouveau site ou nouvelle culture hôte, nombre d'applications ou fréquence et méthode d'application
Produit : Fongicide Revus
Numéro d'homologation : 29074
Matières actives (m.a.) : Mandipropamide
Numéro de document de l'ARLA : 2608014

Contexte

Le fongicide Revus (numéro d'homologation 29074; garantie de 23,3 % de mandipropamide) a été homologué pour la première fois au Canada en 2008. Le fongicide Revus est actuellement homologué pour la suppression ou la répression de certaines maladies foliaires des cultures légumières, des raisins et du houblon. Il est homologué pour être appliqué au sol, par voie aérienne ou en serre.

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette du fongicide Revus afin d'inclure une nouvelle utilisation sur les poivrons de serre et d'élargir l'utilisation existante sur les légumes-fruits (groupe de cultures 8-09) et les cucurbitacées (groupe de cultures 9) pour permettre des applications foliaires et au sol (chimigation dans les sillons et par irrigation au goutte-à-goutte [mince filet]).

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation des risques pour la santé

Aucune évaluation toxicologique n'est requise dans le cadre de la présente demande.

Une évaluation des risques pour la santé humaine a été effectuée concernant le fongicide Revus utilisé sur les cucurbitacées, les tomates (de plein champ et de serre) et les légumes-fruits, y compris les poivrons de serre, sous la forme d'une application foliaire ou au sol. Le fongicide Revus ne devrait pas entraîner de risques préoccupants si le produit est appliqué conformément aux directives sur l'étiquette et si toutes les mises en garde sont respectées.

Des données sur les résidus provenant d'essais menés dans des serres canadiennes ont été présentées pour appuyer l'utilisation foliaire du fongicide Revus sur les poivrons de serre. Le mandipropamide appliqué à raison d'une fois la dose des bonnes pratiques agricoles (BPA) sur des poivrons de serre, lesquels ont été récoltés selon les directives de l'étiquette, n'a pas dépassé la limite maximale de résidus (LMR) établie pour les poivrons. En outre, dans le cadre de cette demande, on a réévalué les données provenant d'essais en champ visant à mesurer les résidus dans ou sur les légumes-fruits (groupe de cultures 8-09) et les cucurbitacées (groupe de cultures 9) pour permettre des applications foliaires et au sol. Les résidus dans ces cultures aux LMR établies ne poseront de risque inacceptable pour aucune sous-population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Le nouveau profil d'emploi correspondant à la méthode d'application et aux doses d'application actuellement homologuées, l'exposition des organismes non visés dans l'environnement au fongicide Revus ne devrait pas augmenter. Le risque pour les organismes non visés dans l'environnement est jugé acceptable.

Évaluation de la valeur

Les données de 15 essais d'efficacité ont été présentées pour appuyer les allégations de répression de la pourriture phytophthoréenne foliaire, des racines et du collet (*Phytophthora capsici*) dans les cucurbitacées, les poivrons de serre, les tomates de serre et les tomates de plein champ. Une justification scientifique a été fournie pour appuyer l'ajout de l'application au sol, et de la chimigation dans les sillons et par irrigation au goutte-à goutte (mince filet). Les données ont démontré que le fongicide Revus appliqué par pulvérisation foliaire et au sol réprimait la brûlure phytophthoréenne et la pourriture du collet et des racines dans certains cucurbitacées et légumes-fruits. Les renseignements sur la valeur fournis suffisent pour appuyer les nouvelles allégations de lutte contre les maladies et l'ajout de l'application au sol. L'extension du profil d'emploi sur l'étiquette du fongicide Revus fournira un produit de remplacement aux producteurs de légumes canadiens, qui pourront l'inclure dans une stratégie de gestion de la résistance aux fongicides. De plus, il répond à un besoin prioritaire relatif à la lutte contre les maladies causées par les espèces du genre *Phytophthora* chez les producteurs de concombres, de melons brodés et de courges.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a réalisé un examen de tous les renseignements disponibles pour appuyer le fongicide Revus et elle les a jugés suffisants pour appuyer les modifications suivantes de l'étiquette : 1) ajout d'une nouvelle utilisation sur les poivrons de serre et 2) extension du profil d'utilisation existant sur les légumes-fruits (groupe de cultures 8-09) et sur les cucurbitacées (groupe de cultures 9) pour permettre des applications foliaires et au sol (chimigation dans les sillons et par irrigation au goutte-à-goutte [mince filet]).

References - Applicant Submitted

PMRA Document Number	Reference
2506944	2015, Value Summary, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.1,10.3.1,10.3.2
2506946	2006, Evaluation of cultural practices and fungicides for managing Phytophthora fruit rot of watermelon, 2006, DACO: 10.2.3.3
2506947	2007, Evaluation of fungicides for control of Phytophthora blight of yellow squash grown on raised plant beds, 2007, DACO: 10.2.3.3
2506948	2008, Evaluation of fungicides and resistant cultivars for control of Phytophthora crown rot of bell pepper, 2008, trial 2, DACO: 10.2.3.3
2506949	2008, Evaluation of Presidio for control of the aerial phase of Phytophthora blight in bell pepper fruit, 2008, DACO: 10.2.3.3
2506950	2006, Efficacy of fungicides for management of the soil phase of Phytophthora blight on pepper plants, 2006, DACO: 10.2.3.3
2506951	2009, Evaluation of fungicide drenches and resistant cultivars for control of Phytophthora crown rot of pepper, 2009, DACO: 10.2.3.3
2506952	2010, Evaluation of fungicides for control of the aerial phase and crown rot phase of Phytophthora blight in bell pepper, 2010, DACO: 10.2.3.3
2506953	2007, Evaluation of fungicides for control of Phytophthora blight of yellow squash in fumigated beds, 2007, DACO: 10.2.3.3
2506954	2007, Effect of potassium phosphite and fungicides on Phytophthora crown and fruit rot of summer squash, 2007, DACO: 10.2.3.3
2506955	2008, Evaluation of cultural practices and fungicides for managing Phytophthora fruit rot of watermelon, 2008, DACO: 10.2.3.3
2506956	2008, Evaluation of cultural practices and fungicides for control of Phytophthora blight of watermelon, Kinston 2008, DACO: 10.2.3.3
2506957	2009, Evaluation of fungicides for control of downy mildew, Phytophthora crown, fruit, and root rot, and Pythium fruit rot of cucumber, 2009, DACO: 10.2.3.3
2506958	2013, Using Soil-Applied Fungicides to Manage Phytophthora Crown and Root Rot on Summer Squash, DACO: 10.2.3.3
2506959	2006, Efficacy of fungicides for control of Phytophthora blight in pepper on crown rot tolerant and susceptible cultivars, 2006, DACO: 10.2.3.3
2506943	2012, Mandipropamid SC (A12946B) - Residue Levels on Greenhouse Peppers from Trials Conducted in Canada During 2008 and 2009, DACO: 7.4.1

References – Additional Information Considered

2443435	C. Palmer, E. Veal, 2010, IR-4 efficacy data summary for phytophthora, DACO: 10.2.3.3(D)
---------	--

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.